



Plafond de la sécurité sociale 2017 : + 1,6 % au 1er janvier 2017

Publié le 15 décembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Attention :

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)